cesce
Conseil Economique Social Culturel & Environnemental

Le Président Pierre-Marie MAJOREL et les Conseillers du Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental de Saint Barthélemy vous présentent leurs *Meilleurs Vœux pour l'année 2018.*

Composé de représentants des groupements professionnels, des organismes et des associations qui concourent à la vie économique, sociale, culturelle et environnementale de Saint-Barthélemy, le CESCE est la 3ème institution au service de l'économie et du développement de l'île.

Bilan de l'année 2017

En 2017, sur requête de la Collectivité, le CESCE a rendu 11 avis portant notamment sur l'occupation, privative des plages, l'adoption de la carte d'urbanisme, la hausse de la taxe sur les plus values immobilières, la réglementation des travaux bruyants…

LES CONCLUSIONS DE L'ETUDE SUR LA MOBILITE

Lancée en 2016, cette étude, confiée au cabinet Suez-Consulting, a fait l'objet d'un travail en 3 étapes :

- Une phase de recueil de données auprès des interlocuteurs locaux
- Une phase de diagnostic avec une campagne de comptage
- Une phase d'analyse visant à élaborer un plan de mobilité à l'horizon 2025

Les conclusions ont été présentées à la population lors d'une réunion publique le 27 avril 2017.

LA COMMISSION SANTE

Présidée par Antoine Querrard, la Commission Santé a souhaité piloter une étude sur l'« Evolution de la prise en charge des urgences médicales vitales des patients de l'île à l'horizon 2020 ».
Le cabinet REFERIS, sélectionné pour réaliser cette étude, a débuté sa mission en mai 2017 avec l'audition, sur place, des acteurs impliqués dans cette problématique.
Cette 1ère étape a permis d'établir un diagnostic et de faire une comparaison avec d'autres territoires en situation d'isolement sanitaire.
La formalisation des conclusions de cette étude est attendue pour le 1er trimestre 2018.

LA COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En mai 2017, dans la continuité des études sur la transition énergétique et sur la mobilité, Pierre-Marie Majorel, Président du CESCE et de la Commission Aménagement du Territoire, a voulu poursuivre la réflexion sur l'avenir de l'île et son développement maîtrisé.
Ainsi, la Commission a proposé le lancement d'une étude sur « l'aménagement du territoire à Saint-Barthélemy et son impact économique : analyses, enjeux et perspectives». Cette analyse quantifiée et objective de la situation économique de l'île secteurs par secteurs aura pour objet d'exposer des recommandations et des solutions économiques, juridiques, voire fiscales viables visant à freiner l'explosion de l'urbanisation et à limiter la densification en privilégiant le tourisme haut de gamme, le mieux vivre ensemble, la qualité architecturale et la préservation de l'environnement et du patrimoine de l'île.
La réalisation de cette étude sera confiée à un cabinet d'experts sélectionné à la suite d'un appel d'offre.

LA REFLEXION POST-IRMA

Le passage d'Irma sur Saint-Barthélemy en septembre 2017, a donné lieu à plusieurs réflexions au sein du CESCE. A ce titre, dans le cadre de la mission d'évaluation diligentée par l'Etat français, le CESCE a rendu une note proposant des améliorations dans les domaines relevant des missions régaliennes de l'Etat (Santé, Sécurité notamment).

PERSPECTIVES 2018

L'étude économique sur l'aménagement du territoire et le bilan de la situation de l'île plusieurs mois après Irma seront l'occasion de poursuivre la réflexion sur l'avenir de l'île et son développement pérenne.
Le renouvellement du CESCE (tous les 5 ans) est attendu en mai 2018.

Retrouvez tous les avis et travaux du CESCE sur : www.cesce-stbarth.org